



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°764) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES, L'AUDITORIUM JEAN-PIERRE MIQUEL, POLE DOCUMENTAIRE, LADRETTE, ROPARTZ, VIVALDI, BERLIOZ, LISTZ, FAURE, CAGE, SAINT-SAENS, ROUSSEL, RAMEAU, DUKAS, LANDOWSKI, VERDI ET, SALLE DE SPECTACLE GEORGES-POMPIDOU A L'ASSOCIATION LES CLES D'EUPHONIA**

**DÉCISION N° DM-22-090  
EN DATE DU 08 MARS 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Les Clés d'Euphonía » représentée par Monsieur Pierre LANDAU, en qualité de Président, et domiciliée 47 avenue Gabriel Péri, 94300 Vincennes, afin d'organiser des auditions de musiciens : dans les salles Fauré et Cage les 6 et 7 septembre 2021 de 19 h à 22 h, dans les salles Saint-Saëns, Rameau et Verdi le 7 septembre de 19h à 21h, dans la salle Saint-Saëns le 14 septembre de 19h15 à 20h30, dans les salles Saint-Saëns et Rameau le 21 septembre 2021 de 19h15 à 20h45, dans les salles Cage, Dukas et Landowski, le 18 octobre de 20 h à 22h45, et dans les salles Landowski et Liszt le 6 décembre 2021 de 19h15 à 20 h, pour des répétitions : dans la salle Berlioz tous les lundis de 19h45 à 22h45, du 13 septembre au 25 octobre, le mardi 2 novembre, du 8 au 22 novembre, les 6 et 13 décembre 2021, du 3 janvier au 7 février, le jeudi 17 février, du 7 mars au 11 avril, du 9 au 30 mai, du 13 au 27 juin 2022 de 19h45 à 22h45, dans la salle Berlioz les 23 et 24 octobre 2021 et 5 et 6 février, 3 avril et 19 juin 2022 de 9h30 à 18h ; dans le Pôle documentaire le 2 avril et le 18 juin 2022 de 9h30 à 18h et les 19 avril, 31 mai, 8 et 22 juin de 19h45 à 22h45 ; pour des répétitions partielles dans les salles Pôle documentaire, Vivaldi, Roussel et Rameau les 20 et 27 septembre 2021, 21 et 28 mars, 16 et 23 mai 2022, dans les salles Ladrette, Roussel, Rameau, Ropartz, Multimédia et Bizet les 6 et 13 décembre 2021 de 19h45 à 22h45 (ou des salles équivalentes) ; pour des répétitions générales : à la salle de spectacle Pompidou le 26 novembre 2021 de 18h30 à 23h, à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel les 14 février, les 19 et 21 avril et 30 juin 2022 de 19h45 à 22h30 ; pour des concerts gratuits : à la salle de spectacle Pompidou le 27 novembre de 18h30 à 23h (concert à 20h30) et le 28 novembre 2021 de 14h à 18h30 (concert à 16h), à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (ainsi que ses loges), les 19 février, 22 et 23 avril et 2 juillet 2022 de 18h 30 à 23h (concert à 20h30) et le 20 février et 3 juillet de 14h à 18h30 (concerts à 16h) ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Les Clés d'Euphonia » représentée par Monsieur Pierre LANDAU, en qualité de Président, et domiciliée 47 avenue Gabriel Péri, 94300 Vincennes, une convention de location de salles, afin d'organiser des auditions de musiciens : dans les salles Fauré et Cage les 6 et 7 septembre 2021 de 19 h à 22 h, dans les salles Saint-Saëns, Rameau et Verdi le 7 septembre de 19h à 21h, dans la salle Saint-Saëns le 14 septembre de 19h15 à 20h30, dans les salles Saint-Saëns et Rameau le 21 septembre 2021 de 19h15 à 20h45, dans les salles Cage, Dukas et Landowski, le 18 octobre de 20 h à 22h45, et dans les salles Landowski et Liszt le 6 décembre 2021 de 19h15 à 20 h, pour des répétitions : dans la salle Berlioz tous les lundis de 19h45 à 22h45, du 13 septembre au 25 octobre, le mardi 2 novembre, du 8 au 22 novembre, les 6 et 13 décembre 2021, du 3 janvier au 7 février, le jeudi 17 février, du 7 mars au 11 avril, du 9 au 30 mai, du 13 au 27 juin 2022 de 19h45 à 22h45, dans la salle Berlioz les 23 et 24 octobre 2021 et 5 et 6 février, 3 avril et 19 juin 2022 de 9h30 à 18h ; dans le Pôle documentaire le 2 avril et le 18 juin 2022 de 9h30 à 18h et les 19 avril, 31 mai, 8 et 22 juin de 19h45 à 22h45 ; pour des répétitions partielles dans les salles Pôle documentaire, Vivaldi, Roussel et Rameau les 20 et 27 septembre 2021, 21 et 28 mars, 16 et 23 mai 2022, dans les salles Ladrette, Roussel, Rameau, Ropartz, Multimédia et Bizet les 6 et 13 décembre 2021 de 19h45 à 22h45 (ou des salles équivalentes) ; pour des répétitions générales : à la salle de spectacle Pompidou le 26 novembre 2021 de 18h30 à 23h, à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel les 14 février, les 19 et 21 avril et 30 juin 2022 de 19h45 à 22h30 ; pour des concerts gratuits : à la salle de spectacle Pompidou le 27 novembre de 18h30 à 23h (concert à 20h30) et le 28 novembre 2021 de 14h à 18h30 (concert à 16h), à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (ainsi que ses loges), les 19 février, 22 et 23 avril et 2 juillet 2022 de 18h 30 à 23h (concert à 20h30) et le 20 février et 3 juillet de 14h à 18h30 (concerts à 16h) ;

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**